

LYCÉE MOLIÈRE

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES

BULLETIN MENSUEL

N° 8. — Juin 1904

SOMMAIRE :

- I. *Invitation à la prochaine conférence.*
 - II. *Les réunions du mois.*
 - III. *Avis très important.*
 - IV. *Compte-Rendu de la séance du Comité du 16 Mai 1904.*
 - V. *Sociétaires nouvelles.*
 - VI. *Mariages, Décès.*
 - VII. *Avis et Correspondance.*
 - VIII. *Changements d'adresse.*
-

Invitation à la prochaine Conférence

Vous êtes priées d'assister à la Conférence que M. *Barbey*, secrétaire général de l'Union française antialcoolique veut bien faire à la salle des Anciennes Elèves, le lundi 27 juin à 4 heures.

M. *Barbey* traitera le sujet suivant : *L'alcoolisme.*

Les réunions du mois

Les réunions de couture auront lieu :

Le *lundi 6 juin* et le *vendredi 17 juin*.

La réunion de bienfaisance sera remplacée par la promenade de nos petits protégés au Bois de Boulogne.

Le rendez-vous est fixé à la gare de Passy, le jeudi, 9 juin, à 2 heures 1/2 très précises.

Avis très important

Le quorum n'ayant pas été atteint à l'Assemblée générale, les membres présents ont décidé de demander aux sociétaires leur réponse aux questions ci-dessous :

1° Devons-nous adhérer, *oui* ou *non* à l'Union des Associations.

2° En cas d'adhésion de notre Association à l'Union, devons-nous voter à l'Assemblée générale de l'Union la *représentation proportionnelle des Associations*, ou bien la *représentation égale et unique* des dites Associations.

Se reporter au compte-rendu ci-après de l'Assemblée générale pour plus d'explication.

Toutes les sociétaires sont très instamment priées de répondre avant le 20 juin à *M^{me} Delzant, présidente*, 23, av. de Ségur.

Passé ce délai, les sociétaires qui n'auraient pas répondu seront considérées comme :

1° Acceptant l'*adhésion de notre Association* à l'Union.

2° Acceptant sans modification, la *représentation égale et unique* proposée dans les statuts provisoires qui leur ont été soumis.

—

Compte-rendu

de la séance du Comité du 16 Mai 1904

Les membres du Comité se sont réunies à 2 h. au Lycée Molière sous la présidence de M^{me} Delzant, présidente (23, av. de Ségur). M^{me} la Directrice présidente honoraire assistait à la séance.

Etaient présentes :

MM^{lles} B. Milliard, *vice-présidente*, 7, rue Poisson.

J. Longley, *secrétaire*, Parc des Grimettes,
Meudon.

M. Lelièvre, *trésorière*, 135, rue Mozart.

E. Viénot, *trésorière-adjointe*, 12, rue Fondary.

E. Bondois.

A. Hardy.

M. Verrier.

J. de Migny.

S'étaient excusées :

MM^{lles} M. Rochet.

J. Cerf.

M. Etlin.

D. Hertz.

M. Girard.

M. Bondois.

Le comité s'occupe presque uniquement de la question financière.


M^{lle} Lelièvre expose le bilan des dépenses de l'année et le projet de budget pour l'exercice 1904-1905.

Le comité approuve les comptes de la trésorière.

Puis M^{me} Delzant nous fait part de son intention de prier M. Liard, Vice-Recteur de l'Académie de Paris, de vouloir bien accepter d'être notre Président d'Honneur en remplacement de M. Gréard, décédé.

Le comité enregistre aussi l'inscription de trois nouvelles sociétaires perpétuelles : M^{me} Larras (Cilly Schöne), M^{lle} Emmeline Viénot, M^{me} Hugues (Marguerite Clar).

Puis le comité se sépare à trois heures.



Assemblée Générale du 19 Mai 1904

La séance s'ouvre à 2 heures 1/2. Madame la Directrice, présidente honoraire, assiste à la séance, ainsi que Mademoiselle Pommier, Madame Mallet, Mesdemoiselles Scott, Bérillon et Kastler, membres honoraires. L'Assemblée n'est pas très nombreuse. Quelques aspirantes seulement y assistent. Quelques-unes des sociétaires absentes ont envoyé leur vote. Madame Delzant, présidente, expose l'état matériel et moral de l'Association.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Je tiens tout d'abord à remercier les membres honoraires, les sociétaires et les aspirantes qui ont répondu aujourd'hui à notre appel. Quelques-unes des absentes nous ont envoyé des lettres d'excuse, témoignant de l'intérêt qu'elles continuent à prendre aux affaires de l'Association. Nous n'en éprouvons pas moins de regret de ne pas les voir aujourd'hui parmi nous.

Plusieurs nouveaux membres honoraires Mesdemoiselles Aucouturier, Lucie Bérillon, Schlessler et Taboureux, qui n'étaient point au lycée au moment de la fondation de l'Association, mais qui n'ont pas attendu d'en faire partie officiellement pour s'y intéresser, viennent de se faire inscrire ; nous leur adressons nos remerciements.

Nous sommes tout particulièrement heureuses de souhaiter la bienvenue aux nouvelles sociétaires : Mesdemoiselles M. Allard, M. Bedeau, A. Baillet, J. Boyer, S. Deville, H. Gessner, M. Laborie, E. Lesesne, Marie Lévasseur, H. Lesobre, F. Manusshon, G. Marchal, S. Mazurier, M. Mulley, A. Nordling, M. Paquin, Y. Petit, M. Petipont, A. Ponchont, M. Radais, Y. Tampier et Madame J. Rosanoff ; ainsi qu'à Mesdemoiselles G. Chemin, G. Collin, M. Dujardin-Beaumetz, A. Dupotet de Brévon, J. Gallois, S. Ghins, T. Pontsevrez, G. Beautier, J. Bourguignon, S. Chandebois, L. Garnier, A. Gilbert, C. Grollet, S. Morice, L. Pommier, G. Rousselot, Alice Baronet, J. Bertrand, M. Boyer, S. Carcassonne, C. Debré, Y. Lameyra, M. Michel, L. Rousselot, B. Salomon, L. Straus, M. Tendé, R. Uldry, A. Villepigne qui sont de nouvelles aspirantes, mais ayant déjà pris, au courant de cette année, une part active dans la vie de notre Association, et que nous comptons bien voir rester complètement nôtres à leur sortie du lycée.

Laissez-moi maintenant vous présenter la situation morale de l'Association en 1903-1904. Je vous disais l'an passé, en constatant les progrès déjà réalisés, qu'il nous fallait, pour en réaliser de plus décisifs encore réussir non seulement à obtenir l'adhésion du plus grand nombre possible de nos compagnes, mais encore les associer plus personnellement, plus directement, à l'œuvre de solidarité que nous pour-

suivons, ou tout au moins, les intéresser à cette œuvre en les mettant régulièrement au courant des efforts tentés.

J'ai la satisfaction de pouvoir vous dire aujourd'hui, que nos désirs vont se réalisant, que notre Association vit chaque jour d'une vie plus active, qu'enfin, non seulement nous sentons que nous accomplissons nous-mêmes œuvre utile, mais qu'en dehors aussi, on approuve la façon dont nous appliquons nos idées, que nous avons des imitateurs (ce qui, n'est-ce pas, est une des formes du succès) que des jeunes Associations modelent leurs statuts et leur organisation intérieure sur les nôtres.

Ceux qui furent à la peine, méritent d'être à l'honneur : Madame la Directrice, notre chère présidente honoraire m'a priée de ne point parler d'elle. Vous me voyez très embarrassée, entre la crainte de lui déplaire, et la certitude d'être blâmé par vous si je ne lui exprime pas notre reconnaissance. C'est elle qui a donné l'impulsion primitive à notre œuvre, et c'est à elle que revient une bonne part du succès.

Les membres du Comité qui ont accepté comme surcroît à leurs absorbantes occupations, les tâches multiples de la rédaction du bulletin, de la centralisation des offres et demandes d'emploi et de toutes les correspondances qui en résultent, de la surveillance de la salle de réunion et de la bibliothèque, ont également droit à notre reconnaissance.

Enfin, j'adresse des remerciements tout particuliers aux sociétaires et aux aspirantes que nous avons toujours trouvées prêtes à seconder le Comité, qu'il s'agisse de préparer une fête de bienfaisance, d'organiser une vente de charité ou simplement les réunions de couture.

Actuellement, et décompte fait de quelques démissions, l'Association compte :

8 sociétaires perpétuelles.
147 sociétaires.
78 aspirantes.

En tout : 233, chiffre un peu plus élevé que celui de l'an dernier.

La mort a pourtant fait parmi nous quelques vides bien douloureux.

L'Association vient d'être, vous le savez, très cruellement frappée par la perte de son président d'honneur, M. Gréard. Sa bienveillance, après avoir encouragé nos débuts, a toujours secondé nos efforts et nous avons, grâce à lui, pris de suite, confiance en l'avenir d'une œuvre à laquelle il consentait à associer son nom. Il me semble que je suis l'interprète de votre pensée à toutes en rendant à sa mémoire un hommage de respectueuse reconnaissance.

Une de celles qui, dès la première heure, se dévouèrent à l'Association, et qui dans la suite ne cessa de s'y intéresser et de s'en occuper, a disparu également cette année. Hélène Bourgeois, pendant trois ans, fut membre du Comité, et celles d'entre nous qui l'ont connue, savent combien elle se montra toujours active et d'une infatigable bonté.

Nous venons tout récemment de perdre une de nos plus jeunes sociétaires : M^{lle} Germaine Lemoyne. Par le fait des vacances de Pâques, nous n'avons su cette douloureuse nouvelle que trop tard pour pouvoir nous faire représenter aux obsèques, comme nous l'avions fait à l'enterrement d'Hélène Bourgeois.

Nous avons appris également la mort d'une ancienne élève, M^{lle} Jeanne Lhôte, malade depuis quelque temps déjà, et de M^{ll} Imbs qui fut l'an passé, pendant quelque temps professeur suppléant au Lycée Molière.

Ces deuils, vous les connaissiez déjà, puisque grâce à la transformation du Bulletin annuel, en Bulletin mensuel, vous êtes régulièrement tenues au courant des évènements qui surviennent, ainsi que des travaux du Comité.

Les résultats donnés par cette transformation du Bulletin que nous nous proposons de voter l'année dernière, c'est plutôt à vous, nos lectrices de les apprécier.

Nous avons, pour notre compte, reçu d'un certain nombre de sociétaires et d'aspirantes, des témoignages de satisfaction qui nous ont été un précieux encouragement, et nous avons ainsi l'impression que, grâce à cette publication, des liens se sont resserrés, un courant plus actif s'est établi entre les sociétaires disséminées.

Pour atteindre ce but, nous nous sommes efforcées de donner des comptes-rendus détaillés des réunions et des conférences, voire même de publier celles-là en entier, quand cela était possible, et de ce fait, avons, il est vrai, été entraînées à dépasser un peu les crédits que vous nous aviez alloués.

Notre Association qui, vous ne l'oubliez pas, est avant tout une œuvre de secours mutuel, a eu l'occasion d'aider l'une d'entre nous par un prêt de 250 fr., illimité comme durée. Je vous transmets ses remerciements.

La pupille de l'Association, pour laquelle vous aviez voté un crédit de 100 fr. n'est plus à notre charge depuis le mois d'octobre, sa famille étant, pour le moment en état de pourvoir à ses besoins. Cette somme, devenue disponible, avait été alors destinée, à seconder les efforts d'une sociétaire qu'il était momentanément nécessaire de soutenir. Notre compagne ayant trouvé une situation, nous n'avons pas eu à intervenir.

Nous n'en restons pas moins à sa disposition, et prêtes aussi à répondre à l'appel de celles qui, en s'adressant à nous, nous donneront une marque de confiance dont nous serons heureuses.

Si les circonstances ne nous ont permis d'utiliser qu'en partie des crédits affectés à la caisse de secours, nous éprouvons en revanche de bien plus grandes difficultés lorsque, nous conformant à l'esprit de nos statuts, nous essayons de faciliter à nos campagnes les recherches de situation. Oh ! ce ne sont pas les offres d'emploi qui manquent ; seulement, ces emplois sont en général à l'étranger, et ne répondent pas aux désirs exprimés dans les demandes.

Notre vice-présidente, Mlle Milliard, qui s'occupe avec autant de dévouement que d'intelligente activité, de réunir ces offres et ces demandes, ne se décourage pourtant pas, et continue à faire appel à toutes les bonnes volontés. Toutefois, réjouissons-nous de constater que plusieurs de nos sociétaires ont obtenu des leçons particulières grâce au Lycée Molière.

Ce ne serait d'ailleurs pas le moment de renoncer à ces efforts lorsque ce mouvement de solidarité va se généralisant, et que dans ce but, une Union s'organise entre les associations d'anciennes élèves des lycées et collèges de jeunes filles de France.

Vous connaissez ce projet d'union, puisque vous en avez trouvé les statuts dans le bulletin d'avril. Je n'y reviendrai donc pas, et me bornerai tout à l'heure, avant de vous demander, si vous ratifiez l'adhésion de notre Association, à vous donner lecture de quelques modifications introduites dans ces statuts encore provisoires, pour rallier aux projets du Puy et de Besançon, les groupes dissidents de Bordeaux et de Lyon.

Notre vice-présidente, ne se borne pas à solliciter les renseignements relatifs aux carrières de femmes ;

— les œuvres de bienfaisance ont aussi leur place marquée dans ses archives à vrai dire peu encombrées encore.

En effet, l'activité de la société de bienfaisance, à laquelle est allouée un dixième des ressources annuelles de l'Association amicale, va toujours augmentant. Les résultats de la vente de charité du mois de février ont été plus brillants encore que ceux de l'année dernière ; c'est dire que, pour nos petits amis, les vacances de 1904 s'annoncent pleines de promesses de bon air et de campagne. Ne nous plaignons pas pourtant de celles de 1903, où nous avons pu envoyer 50 enfants aux colonies de vacances, ce qui ne nous a pas empêchées d'augmenter, en hiver, les secours de charbon, de vêtements et de loyer, et de continuer à subvenir à l'entretien des sept orphelins que nous avons adoptés.

Voilà qui récompense, n'est-ce pas, les efforts de celles qui ont organisé la vente de charité, pris une part si active à la fête de bienfaisance d'octobre, et constamment apporté le concours de leur bourse, de leur temps et de leur travail.

Vous savez qu'en dehors des réunions régulières de bienfaisance et de couture, nous nous sommes retrouvées quatre fois cet hiver pour entendre les conférences dont vous avez pu apprécier tout l'intérêt. M. Pellissier nous a entretenues du *Style noble dans la tragédie classique* ; M. Maury, d'une *excursion archéologique à Rome* ; M. le docteur Martial, *du Radium* ; M. Challaye, d'un sujet très actuel : *le Japon*.

J'ajoute que cette année les portes du Lycée se sont ouvertes pour permettre à chaque sociétaire d'amener une ou deux amies à ces conférences. Espérons qu'elles continueront à user largement de cette permission, et que notre salle de réunion finira par devenir trop exigüe.

En attendant, nous essayons de lui donner à cette salle, un aspect plus intime, plus habité. Nous avons, comme vous pouvez en juger, complètement utilisé les crédits que vous aviez affectés au mobilier, à la bibliothèque, effectuant les achats des livres d'après les listes qu'avaient bien voulu envoyer quelques sociétaires. Quant au piano, que beaucoup d'entre vous ont été heureuses de trouver ici, vous savez qu'il n'est entré qu'à titre provisoire, et que c'est à vous de décider si nous devons le conserver.

Laissez-moi maintenant vous entretenir de la première des questions figurant à l'ordre du jour : *le maintien à titre perpétuel des membres fondateurs et des sociétaires perpétuelles sur les listes de l'Association*. Dans nombre de grandes associations, la liste de ces bienfaiteurs et de ces donateurs disparus, précède l'annuaire, et je vois là une marque de pieux souvenir et de reconnaissance. Ne vous semble-t-il pas avec moi que nous devons suivre cet exemple.

La proposition mise aux voix est acceptée à l'unanimité.

« Voici maintenant la modification que le comité provisoire de l'*Union Française des Associations des anciennes Elèves de Lycées et Collèges de Jeunes Filles*, a cru devoir apporter à ses projets de statuts. Cette modification avait été réclamée par les groupes de Bordeaux et de Lyon, qui en faisaient une condition d'adhésion. Le comité provisoire, où le Lycée Molière est représenté par sa vice-présidente, Mlle Milliard, et sa secrétaire, Mlle Longley, a cru devoir inaugurer une œuvre de solidarité en écartant ce qui était matière à discussions. Grâce à ces dispositions conciliantes, l'Union a déjà réuni 30 adhésions. A vous de savoir si vous voulez ratifier la nôtre ».

Avant de passer à la discussion du projet d'Union, le Comité demande à l'Assemblée de ratifier la nomination de Mlle Jeanne Longley, qui l'année dernière avait obtenu le plus grand nombre de voix après Mlle de Migny. Mlle Longley a remplacé Mme Larras qui avait donné sa démission lors de son départ pour le Maroc. L'Assemblée qui connaît le dévouement de Mlle Longley ratifie sa nomination à l'unanimité.

On passe ensuite à la discussion de la seconde question mise à l'ordre du jour : le Projet d'Union. Les sociétaires n'étant pas en nombre suffisant, aucune décision n'est prise. On se borne à indiquer quels seront les points que l'on soumettra à la décision des sociétaires par la voie du bulletin. Une discussion animée s'engage cependant sur la question de savoir si les Associations adhérentes doivent être représentées à l'Assemblée générale de l'Union proportionnellement au nombre de leurs sociétaires. Les unes favorables à ce projet, invoquent le principe général des représentations fondées sur le nombre des individus représentés. Elles déclarent que les associations qui payent une cotisation proportionnelle au nombre de leurs sociétaires, doivent avoir une représentation proportionnelle aussi et avoir un droit supérieur à celui des Associations moins nombreuses qui, sans cela, se trouveraient bénéficier d'un privilège, puisqu'alors, une association de 50 membres par exemple, aurait autant d'importance qu'une Association de 150 membres, ce qui ne leur semble pas juste. Les adversaires du projet invoquent, au contraire, l'égalité des Associations qui constituent chacune *une* personne, et qui doivent avoir des droits égaux ; la nécessité d'éviter des complications (car la représentation proportionnelle exigerait des remaniements constants), et enfin le danger d'adopter une mesure qui mettrait dès l'abord les jeunes

associations peu nombreuses, dans un état d'infériorité marqué.

On passe ensuite à la question du piano. Les unes pensent que la location du piano est inutile, car peu de sociétaires s'en servent; d'autres au contraire affirment que le piano est un attrait réel, pour les jeunes, tout au moins. Après un vote où la majorité est d'avis de conserver le piano, on décide de continuer la location pendant 6 mois encore, de novembre à avril.

Mlle Lelièvre, trésorière, prend alors la parole :

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

1° Ressources annuelles

Recettes :

Au 16 mai 1903 un reliquat de.....	1089	93
Nous avons reçu : 2 cotisations en retard de 1902-1903.....	20	»
id. 3 cotisations d'aspirantes de 1902-1903	6	»
id. 116 cotisations de socié- taires de 1903-1904 ..	1160	»
id. 78 cotisations d'aspiran- tes de 1903-1904.....	156	»
id. 1 cotisation versée à l'a- vance de 1904-1905 ..	10	»
L'intérêt de l'argent placé nous a donné :		
Pour les rentes 3 0/0.....	82	50
Pour les 2 obligations foncières ..	24	94
	<hr/>	
En tout.....	107	44
	<hr/>	
Ce qui donne un total de recettes de.....	2549	37

Dépenses :

Voici le détail des dépenses effectuées dans l'année :

Nous avons fait passer des ressources annuelles au fonds de réserve une somme de 500 francs.

Pour l'ameublement de notre salle de réunion, nous avons acheté : 4 coussins et quelques anneaux pour réparer les rideaux, soit 19 fr. 25 et 20 chaises en bois courbé qui ont coûté 130 francs.

Notre bibliothèque s'est enrichie de 19 ouvrages nouveaux quelques-uns en plusieurs volumes, et dont la liste a d'ailleurs paru dans le bulletin de février; nous avons dépensé pour cet achat 83 fr. 50, et d'autre part une somme de 19 fr. 50 a été employée pour la reliure de 18 livres de notre bibliothèque.

Un prêt de 250 fr. a été accordé à une sociétaire, et nous avons versé 145 fr. à la société de bienfaisance. Pour le bulletin (bulletin annuel de 1903, et les 7 bulletins parus depuis novembre), nous avons dépensé 417 fr. 30. La location du piano (4 mois de location et le transport, a coûté 50 fr.). Pour les deux conférences à projection nous avons eu 11 fr. 80 d'oxygène pour l'éclairage de la lampe à projection.

Les frais de bureau n'ont été que de 2 fr. 75; les frais de poste se sont élevés à 103 fr. 45, dont 75 fr. de frais d'envoi des bulletins, des reçus, des convocations du comité, et correspondance, et 28 fr. 45 de frais de recouvrement sur lesquels nous attirons particulièrement votre attention; car il dépendrait, d'un grand nombre d'entre vous, en versant directement à l'époque voulue les cotisations, de nous éviter cette dépense inutile.

Le prix Solange Karpelès a coûté 7 francs.

Quelques frais de mercerie pour la boîte à ouvrage de la salle de réunion se sont montés à 4 fr. 90.

Une somme de 20 fr. prise sur l'imprévu, a été dé-

pensée pour participer à la couronne que Le Lycée Molière a envoyée aux obsèques d'Hélène Bourgeois.

Enfin, comme à l'ordinaire, 15 fr. ont été donnés à titre de gratification aux domestiques qui entretiennent la salle de l'Association.

Ces diverses dépenses font donc en résumé :

Transfert au fonds de réserve	500 »
Ameublement.....	149 35
Livres.....	83 50
Reliure.....	19 50
Prêt.....	250 »
Société de bienfaisance.....	145 »
Bulletin.....	417 30
Location du piano.....	50 »
Frais de conférence.....	11 80
Frais de bureau.....	2 75
Frais de poste et de recouvrements.....	103 45
Prix Solange Karpelès.....	7 »
Frais de mercerie.....	4 90
Imprévu, couronne pour les obsèques de H. Bourgeois.....	20 »
Gratification aux domestiques	15 »
Total.....	<u>1779 55</u>

Il nous reste donc en caisse un reliquat de 769 fr. 82 dont 718 fr. 01 placés à la Caisse d'Epargne.

2° Fonds de réserve

Recettes :

Pour le fonds de réserve, nos recettes ont été de :

En caisse le 16 mai 1903.....	68 20
Don provenant de la fête du Lycée.....	250 »
Excédent des ressources annuelles.....	500 »
Un versement entier de sociétaire perpétuelle	150 »
6 Versements partiels de 4 sociétaires perpétuelles inscrites dans l'année soit.....	350 »
Total.....	<u>1318 20</u>

Dépenses :

Achat de 9 fr. de rente 3 0/0.....	294 95
Achat d'une obligation Ville de Paris 1898..	413 65
Achat d'une obligation Ville de Paris 1899..	400 90
	<hr/>
Total.....	1109 50

Il reste en caisse une somme de 208 fr. 70 que nous n'avons pu placer, car elle provient de versements récents, mais pour l'emploi de laquelle le Comité a décidé l'achat de 6 fr. de rente 3 0/0.

L'Association possèdera après ce dernier placement un revenu annuel de :

93 fr. de rente 3 0/0.	
28 fr. pour les 2 obligations foncières.	
20 fr. pour les obligations Ville de Paris.	
	<hr/>

Total.. 141 fr.

PROJET DE BUDGET POUR L'ANNÉE 1904-1905

1° Pour les ressources annuelles

Recettes prévues :

Reliquat en caisse le 16 mai 1904.....	769 82
3 cotisations non versées de 1902-1903.....	30 »
19 cotisations non versées de 1903-1904....	190 »
16 cotisations d'aspirantes non versées pour 1903-1904.....	32 »
153 cotisations de sociétaires pour 1904-1905, dont 1 déjà versée..	152 »
78 cotisations d'aspirantes pour 1904-1905..	156 »
Intérêt de l'argent placé.....	141 »
	<hr/>
Total.....	2838 82

Dépenses prévues :

Secours à accorder	450 »
Société de bienfaisance, 1/10 des ressources annuelles prévues.....	200 »
Achat de livres.....	100 »
Frais de reliure.....	50 »
Ameublement.....	150 »
Piano (6 mois + 2 mois à parcourir).....	90 »
Bulletin.....	500 »
Frais de bureau.....	50 »
Frais de conférences.....	50 »
Frais de poste et de recouvrements.....	100 »
Transfert au fonds de réserve.....	500 »
Prix Solange Karpelés.....	7 »
Gratification aux domestiques ..	15 »
Imprévu	100 »
Frais de mercerie.....	10 »
Cotisation à payer en cas d'adhésion de l'As- sociation à l'Union des Lycées et Collèges de Jeunes Filles.....	30 »
Total.....	<u>2402 »</u>

A la fin de l'année, selon nos prévisions, notre reliquat en caisse sera de :

$$2838 \text{ fr. } 82 - 2402 \text{ fr.} = 436 \text{ fr. } 82.$$

2° Fonds de Réserve

Recettes prévues :

Bénéfice probable de la Fête de rentrée....	250 »
Versements partiels effectués par 6 socié- taires perpétuelles.....	500 »
Excédent des ressources annuelles de 1904- 1905.....	500 »
Total.....	<u>1250 »</u>

qui seront placés dans le courant de l'année.

Chaque article de ce rapport est adopté à l'unanimité, l'excès des dépenses pour le Bulletin et les frais de poste est également ratifié à l'unanimité.

Sur la très juste observation de M^{lle} L. Cerf, on décide de faire connaître aux sociétaires par la voie du Bulletin, le nom de l'élève à laquelle est attribué le prix Solange Karpelès.

On procède ensuite à l'élection des 5 nouveaux membres du Comité en remplacement de Mme Delzant, Mlles M. Bondois, Girard, Hertz et Milliard.

Mlles Girard et Hertz ne se représentent pas.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Mlles Milliard, m. s.....	32 voix.
Bondois, m. s.....	30 »
Mme Delzant, m. s.....	30 »
Mlles L. Cerf.....	28 »
De Curel.....	22 »
Bougueret.....	19 »

Mlles Milliard, M. Bondois, Mme Delzant, Mlles L. Cerf et de Curel, sont donc réélues ou élues membres du Comité.

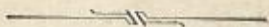
Le Comité élit le même bureau que l'année dernière, et l'Assemblée générale se sépare.

La Présidente,

A. DELZANT.

La Secrétaire,

M. BONDOIS.



Sociétaires nouvelles

Sociétaires perpétuelles

Mme Larras (Cilly Schöne).
Mlle Emmeline Viénot.
Mme Hugues (Marguerite Clar).

Mariages, Décès

Mariages

On nous annonce le mariage :

De Mlle Isabelle Jackson, avec M. Percival-Arbuthnot, Simson.

De Mlle Anne-Marie Schweitzer, avec M. Jean Sartre, enseigne de vaisseau.

De Mlle Madeleine Combret, avec M. Henri Chrétien.

Décès

Nous avons le regret d'apprendre la mort :

De M. Foucher, beau-père de Mme Foucher (Julia Lesrel).

De M. Armand de Fallois, oncle de Mesdemoiselles Suzanne et Maggie Chandebois.

De M. Robert Stérin, frère de Mme Pollet (Jeanne Stérin).

De Mme Vasticar, mère de Mme Bayle (Germaine Vasticar).

Nous adressons à nos compagnes l'expression de notre profonde sympathie.

Avis et Correspondance

Mme la Directrice nous a remis, à l'issue de l'Assemblée générale, le bel ouvrage de M. Ruel, « *La Morale de Montaigne* », que sa famille offre, en souvenir de lui à ses anciennes élèves. Nous renouvelons, ici à M. Henri Ruel qui a publié l'œuvre posthume de son frère, l'expression émue de notre reconnaissance.

Le Comité demande de bien vouloir lui adresser des listes de livres pour l'emploi des crédits votés par l'Assemblée générale pour la Bibliothèque.

Changement d'adresse

Mme Barbier (Lucie Hirsch), 13, Parsonage Road,
Wittrington, Manchester, Angleterre.

Le Gérant : A. COUESLANT.
